

nous dire quand il se propose d'aborder la motion inscrite à son nom au sujet du comité de la radiodiffusion?

**L'hon. J. J. McCann (ministre du Revenu national):** Elle sera mise à l'étude dès que nous aurons terminé l'examen de certaines questions plus urgentes.

#### AVIS DE MOTIONS DU GOUVERNEMENT

A l'appel de l'ordre du jour.

**Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier ministre):** Le dernier avis de motion du Gouvernement est inscrit au nom du secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Pearson). On avait l'intention de l'inscrire au nom du premier ministre, comme par les années passées. Je demanderais de modifier l'avis en ce sens.

#### CONFÉRENCE DES PREMIERS MINISTRES

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS AU SUJET DE LA DATE DE LA RÉUNION ET DES DÉLÉGUÉS CANADIENS

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Gordon Graydon (Peel):** On a demandé des renseignements au secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Pearson),—il n'est pas à son siège,—au sujet de la prochaine conférence des premiers ministres du Commonwealth. Le premier ministre nous dira-t-il à quelle date la conférence doit avoir lieu et qui y représentera le Canada? Je pose la question en raison des nouvelles persistantes qui paraissent dans les journaux. Ceux du matin en faisaient encore mention.

**Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier ministre):** J'espère pouvoir faire une déclaration à cet égard lundi et je crois qu'une annonce dans le même sens sera aussi faite lundi à la Chambre des communes de Westminster.

**M. Graydon:** Il y aura donc une conférence?

**Le très hon. M. St-Laurent:** On est à étudier l'à-propos de tenir une conférence et j'espère que nous pourrons faire une déclaration lundi.

#### LES SAUTERELLES

QUESTION AU SUJET DE L'AIDE DE L'ÉTAT POUR COMBATTRE CE FLÉAU EN SASKATCHEWAN

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. J. G. Diefenbaker (Lake-Centre):** J'aimerais poser une question au ministre de l'Agriculture, au sujet de la menace d'un fléau de sauterelles l'été prochain, en Saskatchewan. Selon le service entomologique fédéral à Saskatoon, l'infestation sera la pire depuis 1939. Comme les municipalités rurales ont demandé de l'aide en vue de parer à cette menace, le ministère de l'Agriculture ne

pourrait-il modifier sa ligne de conduite habituelle? Le fléau met en danger les trois quarts de la récolte de la Saskatchewan. Comme les autorités provinciales semblent avoir de la difficulté à remédier à ce péril, le gouvernement fédéral pourrait-il les aider?

**Le très hon. J. G. Gardiner (ministre de l'Agriculture):** Comme l'a signalé l'honorable député de Lake-Centre, d'après un long usage, les autorités municipales, qui relèvent du gouvernement provincial, sont chargées de la lutte contre les sauterelles. En vertu de l'entente conclue avec les provinces, le gouvernement fédéral se charge de suivre le mouvement des sauterelles aux États-Unis, jusqu'à ce qu'elles atteignent la frontière canadienne. Il fournit tous les renseignements se rapportant à ces mouvements. Nous fournissons également des renseignements techniques sur les nouvelles méthodes,—mises au point ailleurs,—de combattre les sauterelles. Mais c'est aux provinces qu'il incombe de combattre effectivement ce fléau. Cette façon de régler la question a toujours été satisfaisante. Nous ne voyons aucune raison de modifier le régime actuel.

**M. Coldwell:** Une autre question, du point de vue technique. Le ministre est-il au courant des succès obtenus par l'emploi d'avions dans la lutte contre les sauterelles?

**Le très hon. M. Gardiner:** D'après les rapports les plus récents, cette méthode n'est guère satisfaisante. Certaines des anciennes et des nouvelles méthodes de vaporisation le sont davantage, mais la pulvérisation par avions n'est pas du nombre.

**M. Smith (Calgary-Ouest):** Le ministre pourrait demander aux douaniers de leur interdire l'accès du pays.

#### QUESTIONS OUVRIÈRES

IMPRIMERIE NATIONALE—SALAIRES DES EMPLOYÉS

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Hier, en réponse à une question que j'ai posée au sujet du salaire versé aux employés de l'Imprimerie nationale, le secrétaire d'État a répondu ce qui suit:

Nous rendons alors le salaire conforme à celui qu'on touche dans ces villes.

Il s'agissait de Montréal et de Toronto. Vu les plaintes que j'ai reçues au sujet de l'inexactitude de la déclaration, je prie le secrétaire d'État d'obtenir des renseignements précis sur le barème des salaires versés aux imprimeurs des équipes de jour et de nuit, employés par les journaux ou par les imprimeries commerciales de Toronto et de